

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et
de la recherche

NOR : ESRH0912783A

Arrêté du 16 juin 2009 portant nomination des membres du jury du premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion en droit public pour l'année 2009

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu l'arrêté du 13 février 1986 modifié relatif à l'organisation générale du premier concours d'agrégation pour le recrutement des professeurs des universités des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ;

Vu l'arrêté du 3 mars 2009 fixant les modalités d'inscription en vue de pourvoir des emplois de professeur des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion pour le premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur en droit public, en histoire du droit et des institutions et en sciences économiques ;

Vu l'arrêté du 26 mai 2009 portant nomination des présidents de jury du premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion en droit public,

ARRETE :

Art.1^{er}. - Sont nommés membres du jury du premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, ouvert par l'arrêté du 3 mars 2009 susvisé :


Droit Public :

Monsieur Denys SIMON, professeur à l'université de La Réunion, président du jury
Madame Sylvie SIZARET épouse CAUDAL, professeur à l'université Jean Moulin Lyon III
Madame Renée KOERING-JOULIN, agrégée des facultés de droit, conseiller à la Cour de Cassation
Monsieur Jacques PETIT, professeur à l'université Paris II Panthéon Assas
Madame Raphaële RIVIER, professeur à l'université de Rouen
Monsieur André ROUX, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence
Monsieur Roland VANDERMEEREN, conseiller d'Etat.

Art.2. - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le **16 JUIN 2009**

Le Directeur général des ressources humaines

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. LE GOFF', written over a horizontal line.

Thierry LE GOFF